



LANCEMENT DE L'OFFRE PUBLIQUE DE RACHAT D' ACTIONS PORTANT SUR LES ACTIONS PRODEF

- **PRIX DE L'OFFRE : 1 040 € PAR ACTION**
- **DURÉE DE L'OFFRE : 15 JOURS DE BOURSE**
- **CALENDRIER : DU 19 NOVEMBRE AU 9 DÉCEMBRE 2010 INCLUS**

Après la cession en juillet 2010 de la totalité de sa participation dans SIN&STES au groupe ELIOR, PRODEF annonce l'ouverture d'une Offre Publique de Rachat d'Actions (**OPRA**) portant sur **13 300 actions, soit la totalité des actions détenues par le public**, assortie à titre subsidiaire d'une Offre Publique d'Achat Simplifiée (OPAS) portant sur 5 999 actions, soit 10 % du capital.

Cette offre est faite **au prix de 1 040 € par action**.

Dans un contexte d'absence de liquidité et de réduction des activités de la société, cette offre constitue une opportunité pour les actionnaires de céder leurs actions à un prix faisant ressortir une prime de 33 %, 41 % et 97 % par rapport à la moyenne des cours pondérés des 3, 6 et 12 derniers mois précédant la suspension de la cotation intervenue le 26 juillet 2010, ainsi qu'une prime de plus de 10 % par rapport à la valeur retenue par l'expert indépendant.

Il n'y a pas de frais de courtage dans le cadre de l'**OPRA**. PRODEF s'est engagée à rembourser les frais de courtage aux actionnaires apportant leurs titres à l'**OPAS**, dans la limite de 0,30 % du montant de l'ordre et de 100 € par dossier, plus TVA.

Le projet de la société est d'obtenir la radiation des actions PRODEF de la cotation.

Lors de l'Assemblée Générale du 17 novembre 2010 qui a approuvé l'offre, le Directoire a pris acte du fait que si, à l'issue de l'offre et après réduction du capital, le pourcentage des droits de vote détenu par le public était inférieur à 5 % du total des droits de vote, la société J2F FINANCES présenterait un projet d'Offre Publique de Retrait assortie d'un Retrait Obligatoire, au même prix de 1 040 € par action.

Les modalités de l'offre décrites dans la note d'information ont été déclarées conformes par l'AMF, qui a apposé son visa n° 10-385 le 2 novembre 2010. Cette note, ainsi que les informations relatives aux caractéristiques notamment juridiques, financières et comptables sont publiées sur le site de la société (www.prodef.fr) et de l'AMF (www.amf-france.org), et tenues gratuitement à la disposition du public au siège de la société.

A propos de PRODEF :

Après la cession de l'activité de propreté, qui constitue un tournant majeur pour le groupe, PRODEF entend désormais se consacrer à son activité de fabrication et de commercialisation de produits d'entretien pour collectivités et industriels, et à son activité immobilière.

Au 30 septembre 2010, le chiffre d'affaires des activités poursuivies s'est élevé à 14 997 K€ contre 17 045 K€ au 30 septembre 2009, selon détail publié sur le site (www.prodef.fr), rubrique « Communiqués ».